

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

### FCP ERES ENJEUX SANTE & BIEN-ETRE - Part I

Fonds d'Investissement à Vocation Générale soumis au droit français et géré par la société de gestion de portefeuille Eres gestion.

**Nom du produit** | FCP ERES ENJEUX SANTE & BIEN-ETRE

**Nom de l'initiateur du PRIIP** | Eres gestion

**Code ISIN** | FR0014009114

**Site internet** | [www.eres-group.com/eres-gestion](http://www.eres-group.com/eres-gestion)

Appelez le 01 76 49 75 35 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle d'Eres gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Eres gestion est agréée en France sous le n° GP 07000005 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document d'informations clés** | 12/02/2024

## AVERTISSEMENT

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type** | FCP ERES ENJEUX SANTE & BIEN-ETRE (ci-après le « FCP ») est un Fonds d'investissement à vocation générale de droit français constitué sous forme de Fonds commun de placement.

**Durée** | Le FCP a été créé le 03/06/2022 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

**Objectifs** | Le FCP, de classification "actions internationales", cherche à réaliser une performance, nette de frais de gestion, supérieure à son indicateur de référence, l'indice composite 50% Morningstar Global TME NR EUR + 50% Morningstar Developed Markets Eurozone TME NR EUR (dividendes réinvestis), sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, en investissant dans des OPC principalement liés aux secteurs de la santé et du bien-être.

Les investissements sont réalisés dans des OPCVM, dont ETF, de toutes zones géographiques, principalement portés sur les secteurs de la santé et du bien-être et jusqu'à 10% en FIGV. Les OPC sous-jacents sont essentiellement investis dans des entreprises contribuant aux secteurs de la santé et du bien-être. Cette thématique recouvre les activités qui participent au bien-être physique, mental et social des individus.

A ce titre, les OPC sous-jacents pourront détenir : des valeurs pharmaceutiques ou parapharmaceutiques, des acteurs actifs dans le domaine de la nutrition, des entreprises liées aux activités sportives (amélioration des infrastructures, équipements et vêtements sportifs) ainsi que toute autre entreprise active dans les domaines contribuant au bien être des individus. Le FCP sélectionne des OPC exposés aux marchés actions, de toutes capitalisations et de toutes zones géographiques (jusqu'à 160% de l'actif net du FCP).

La répartition entre les différents OPC sera déterminée de façon discrétionnaire par la Société de Gestion. Ces OPC sont sélectionnés sur la base d'une analyse globale et en fonction des thématiques définies par l'équipe de gestion. Le processus de gestion repose sur une sélection d'OPC dont la combinaison est issue de la grille d'allocation définie par la Société de Gestion et qui précise le pourcentage investi dans chaque OPC.

Fourchettes d'exposition du FCP (en % de son actif net) :

- Actions de toutes capitalisations et de toutes zones géographiques : 80% à 160% dont 50% maximum de marchés émergents

- Obligations de toutes zones géographiques : 0% à 20% dont obligations spéculatives, monétaires et marchés émergents (jusqu'à 20%) et dont obligations convertibles contingentes (CoCos) (jusqu'à 10%)
- Devises hors Euro (€) : 0% à 100%

**Indicateur de référence** | 50% Morningstar Global TME NR EUR + 50% Morningstar Developed Markets Eurozone TME NR EUR (dividendes réinvestis)

**Classification AMF** | Actions Internationales

**Investisseurs de détail visés** | La part est ouverte à tous les souscripteurs et est plus particulièrement destinée aux investisseurs institutionnels. Le fonds est destiné à tous souscripteurs personnes physiques ou personnes morales souhaitant investir sur les marchés actions de toutes zones géographiques tout en acceptant de s'exposer aux risques des marchés sur une période de 5 ans minimum. Il s'adresse à des investisseurs qui acceptent un risque de perte en capital. Le FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / US Person, selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

**Affectation des revenus** | Capitalisation pure

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats** | Les ordres de souscriptions ou de rachats sont centralisés chaque jour auprès de CACEIS Bank dans les conditions prévues par ce dernier, à charge pour celui-ci de transmettre ces informations à la Société de Gestion chaque jour avant 10H30. Ils sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative en fonction des jours d'ouverture de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France. Les ordres reçus chaque jour sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. Date de règlement/livraison J+2.

**Fréquence de valorisation** | La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux en France.

**Dépositaire** | CACEIS BANK

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toute autre information pratique et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles en français sur notre site internet [www.eres-group.com/eres-gestion](http://www.eres-group.com/eres-gestion) ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Eres gestion - 115 rue Réaumur, CS 63235, 75080 Paris Cedex 02.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années.

⚠ Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce FCP par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce FCP enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à

un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte par l'indicateur :

**Risque de liquidité** | Les OPC sélectionnés par ce fonds peuvent investir sur des marchés peu liquides ou qui pourraient être affectés par une baisse de la liquidité. Ces variations de marchés peuvent entraîner des écarts de valorisation importants sur les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

**Impact des techniques telles que des produits dérivés** | Les OPC sélectionnés dans le FCP peuvent investir sur des instruments financiers à terme (actions, taux, devises, crédit) ferme et conditionnel et des swaps (contract for différence, dynamic portfolio swap) en vue d'exposer et/ou couvrir leur portefeuille. L'utilisation de ces produits dérivés pourra affecter la valeur liquidative des OPC sélectionnés.

Les autres risques auxquels vous êtes exposés sont mentionnés dans le prospectus.

Ce FCP ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) I

Ce que vous obtiendrez de ce FCP dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'Investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
<b>Minimum</b>	Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>7 230 €</b>	<b>4 680 €</b>
	Rendement annuel moyen	-27.70%	-14.09%
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>8 670 €</b>	<b>8 920 €</b>
	Rendement annuel moyen	-13.30%	-2.26%
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>10 420 €</b>	<b>14 090 €</b>
	Rendement annuel moyen	4.20%	7.10%
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>14 290 €</b>	<b>17 210 €</b>
	Rendement annuel moyen	42.90%	11.47%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2021 et 2023.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2014 et 2019.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

### QUE SE PASSE-T-IL SI ERES GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les fonds de l'investisseur ou les revenus du FCP sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom du FCP. Par conséquent, le défaut d'Eres gestion n'aurait pas d'impact sur les actifs du FCP.

L'investissement dans le FCP ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La revente des parts, le capital et les revenus du FCP ne sont pas garantis par la Société de Gestion.

### QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

#### Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	<b>199 €</b>	<b>868 €</b>
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	1.99%	1.29% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.39% avant déduction des coûts et de 7.10% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous propose ce FCP afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

### Composition des coûts :

Une quote-part des frais de gestion sert à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.80% de la valeur de votre investissement par an. Ces frais sont basés sur une estimation des coûts réels qui seront prélevés sur le prochain exercice clos.	79 EUR
Coûts de transaction	0.20% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

*\*Ce montant est calculé sur la base d'un investissement de 9 900 EUR, soit 10 000 EUR diminué des coûts d'entrée de 100 EUR.*

Une quote-part des frais de gestion sert à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

**Période de détention recommandée** | supérieure à 5 ans.

La période de détention recommandée a été calculée en adéquation avec l'objectif d'investissement du FCP. Cette durée ne tient pas compte des contraintes de blocage propres aux plans d'épargne retraite.

Vous pouvez racheter votre investissement sans pénalités pendant cette période de détention recommandée ou conserver votre investissement plus longtemps.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, un courrier peut être adressé par voie postale à Eres gestion, Service Réclamations 115 rue Réaumur, CS 63235, 75080 Paris Cedex 02, ou sur le site internet : <https://www.eres-group.com/nous-contacter/>. Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter notre politique en vigueur à l'adresse suivante : [traitement-desreclamations.pdf](#) (eres-group.com).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Ce FCP est constitué d'autres catégories de parts. Vous pouvez trouver des informations sur ces parts dans le prospectus du FCP ou sur le site [www.eres-group.com/eres-gestion](http://www.eres-group.com/eres-gestion).

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toute autre information pratique et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles en français sur notre site internet [www.eres-group.com/eres-gestion](http://www.eres-group.com/eres-gestion) ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Eres gestion - 115 rue Réaumur, CS 63235, 75080 Paris Cedex 02.

**Fiscalité** | La législation fiscale du pays d'enregistrement du FCP pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur.

**Performances passées** | Les informations relatives aux performances passées réalisées l'année dernière sont disponibles sur le site [www.eres-group.com/eres-gestion](http://www.eres-group.com/eres-gestion).

**Scénarios de performance** | Les scénarios de performance sont mis à jour chaque mois. Vous pouvez consulter l'historique des scénarios sur le site [www.eres-group.com/eres-gestion](http://www.eres-group.com/eres-gestion).

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou retraite, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentés dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.